



Logements à prix abordables

L'équité dans...

l'accessibilité.

La situation du logement pour les personnes à mobilité réduite dans des logements adaptés et en nombre suffisant, doit être une préoccupation quotidienne. Souvent, notamment dans le parc immobilier social, ces logements sont en nombre insuffisant, peu adaptés à la problématique des handicapés, mal situés et d'une accessibilité difficile.

Les Jardins d'Améthyste est un organisme à but non lucratif formé de personnes ayant à coeur un projet de création d'unités d'habitation sociaux-économiques pour des *personnes adultes handicapées autonomes à mobilité réduite, favorisant* également l'intégration avec des personnes dites « non handicapé ». L'Organisme est accompagnée dans ce projet par d'autres organismes intervenant dans le milieu social.

www.lesjardinsdamethyste.no-ip.org
email : jardinsdamethyste@hotmail.com

Dans la phase 1, à Montréal, approximativement 40 à 50 unités d'habitation seront disponibles, pour personnes adultes seules ou en couple dont un ou les deux sont handicapé(s) autonome(s) à mobilité réduite, ainsi que pour personnes adultes seules ou en couple dites "non handicapé" favorisant ainsi l'intégration. En pourcentage, 75 % des logements seront adaptés et accessibles aux fauteuils roulants et 25 % seront des logements non adaptés.

Dans la phase 2, à Montréal, favorisant l'intégration au milieu, approximativement 40 à 50 unités d'habitation seront disponibles, pour des familles dont un ou les deux ou leur(s) enfant(s) sont handicapé(s) autonome(s) à mobilité réduite ainsi que des familles « non handicapé ». En pourcentage, 60 % des logements seront adaptés et accessibles aux fauteuils roulants.

Les Jardins d'Améthyste procèdera à des soirées d'information. Veuillez visiter ce site régulièrement pour y retrouver les informations pertinentes.

www.lesjardinsdamethyste.no-ip.org
email : jardinsdamethyste@hotmail.com

Pierre : 514-768-9691 Daniel : 514-762-1612

Allen : 514-852-4140

À qui s'adresse les unités d'habitation ?

Dans la phase 1, les unités d'habitation seront pour *personnes adultes seules ou en couple dont un ou les deux sont handicapé(s) autonome(s) à mobilité réduite*, ainsi que pour *personnes adultes seules ou en couple dites "non handicapé"* favorisant ainsi l'intégration. Dans la phase 2, les unités d'habitation seront pour *des familles dont un ou les deux ou leur(s) enfant(s) sont handicapé(s) autonome(s) à mobilité réduite ainsi que des familles dites « non handicapé » favorisant ainsi l'intégration.*


Nous recrutons présentement pour la sélection des candidats admissibles.


Quand ces unités d'habitation seront-elle disponibles ?

Les unités d'habitation *seront disponibles dans les meilleurs délais.* Nous travaillons extrêmement fort pour réaliser notre projet pour juillet 2007.